

ÉDITION 2011

L'expertise technique Navigabilité et Opérations



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

www.developpement-durable.gouv.fr

D S A C



Expert, un métier passionnant et valorisant

COMMENT DEVIENT-ON EXPERT AU PÔLE SPÉCIALISTES ET TECHNIQUE ?

De formation ingénieur en aéronautique ou électronique, vous suivrez des stages et une formation pratique complémentaire au sein du pôle spécialistes et techniques, encadré par des experts.

QUELS SONT LES PRÉ-REQUIS ?

- Disposer de connaissances techniques générales en aéronautique et d'une bonne maîtrise de la réglementation aéronautique
- La maîtrise de l'anglais est essentielle (documentation, échanges et réunions, animations et formations à l'étranger).

QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISES ?

- **Être curieux, avec un réel intérêt pour la technique**
La maîtrise du fonctionnement des équipements dont vous aurez la responsabilité est incontournable. Les constantes évolutions vous imposent de vous tenir informé, avant tout le monde.
- **Savoir travailler en équipe, écouter, coopérer, partager**
L'échange et le partage d'information sont au cœur de ce métier qui suppose une liaison permanente avec les différents acteurs de l'aviation civile (concepteur de procédures, analyste sécurité aérienne, pilotes, régulateurs, autorités étrangères, AESA, Eurocontrol).
- **Être autonome avec un grand sens des responsabilités**
Accompagné au début de votre carrière, votre curiosité et la capacité à vous tenir informé de manière proactive feront de vous un expert reconnu. C'est à vous de développer le domaine d'expertise qui fera de vous un acteur incontournable.
- **Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse et un sens de la pédagogie**
Comptes rendus, rapports d'expertises, animation de formation ou préparation de cours, vous devrez mettre en valeur l'essentiel tout en étant précis sur le détail et les processus d'utilisation afin que l'apprenant retienne l'information et la fasse sienne.



Spécialistes et Techniques

Renforcer la sécurité aérienne, optimiser les espaces aériens, répondre aux contraintes environnementales, faire face à la densité de trafic aérien... autant d'enjeux qui amènent aujourd'hui à l'utilisation de nouvelles technologies et à l'emport de nouveaux équipements embarqués. Cette évolution permanente des matériels et process demande des experts pointus pour assurer la certification et le suivi de ces technologies et des procédures opérationnelles associées.

La création de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (AESA) en 2003 et le transfert vers l'Agence de certains domaines d'expertises (commandes de vol, installation motrice, givrage...) a amené le pôle spécialistes et techniques de la DSAC à se réorganiser pour répondre aux besoins propres de la DGAC et assurer les missions pérennes sur le plan opérationnel. Apporter son expertise technique en avionique, sécurité cabine, facteurs humains. Ces disciplines étant stratégiques car elles concernent à la fois la certification et l'opérationnel dans un contexte très évolutif...



PARTICIPER À LA SURVEILLANCE D'AIR FRANCE

- Audits et suivi technique des incidents en services

CERTIFIER LES SYSTÈMES

- Pour le compte de la DGAC :
 - Avis techniques sur les modifications avioniques (STC...) des programmes dont la DGAC a la responsabilité : communication, surveillance, navigation, enregistreurs, balise de détresse, systèmes de guidage...
- Pour le compte de l'AESA :
 - Participation à des équipes de certification AESA (Airbus A380, Gulfstream GVI)
 - Traitement des dossiers de modifications majeures et des STC dans le domaine de l'avionique
 - Participation à des travaux de suivi de navigabilité

DÉLIVRER DES APPROBATIONS ET DÉROGATIONS

- Traitement des questions relatives à l'approbation et à l'utilisation opérationnelles des équipements
- Avis techniques aux demandes de dérogation d'emport d'équipement
- Traitement des questions relatives aux exemptions aux exigences opérationnelles

ASSURER LE SUIVI DE NAVIGABILITÉ

- Avis techniques sur l'application des consignes de navigabilité aux aéronefs dont la DGAC a la responsabilité
- Avis techniques sur des problèmes rapportés d'interopérabilité dans son domaine de compétence

FOURNIR UNE EXPERTISE TECHNIQUE

- au profit d'entités extérieures : BEA, AESA et associations d'usagers.
- au profit d'entités internes : DSN, DTA, SIA et DSAC/IR

Coordination AESA

Le pôle ST assure la coordination technique des activités effectuées dans le cadre d'un contrat de services entre l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AESA), la DGAC et ses sous-traitants (DGA et OSAC).

Ces prestations sont relatives au contrôle et à l'inspection des produits, pièces et équipements aéronautiques lors de leur conception, leur production, leur entretien ou leur exploitation.

Une expertise reconnue à l'échelle internationale

L'EXPERT AVIONIQUE...

L'avionique regroupe l'ensemble des systèmes et calculateurs électroniques qui assurent les fonctions de pilotage, communication, navigation et surveillance des aéronefs.

- participe aux programmes de certification organisés par l'AESA pour les nouveaux systèmes embarqués sur les aéronefs. A ce titre, il doit s'approprier les nouvelles technologies sans négliger les aspects facteurs humains (interface homme-machine, analyse d'erreur humaine, charge de travail...)
- accompagne les exploitants et inspecteurs d'exploitation dans leur application (réunions, rédaction de guides...)
- donne des avis sur les approbations opérationnelles et sur les possibilités de dérogation à l'emport de certains équipements.
- participe à des groupes de travail internationaux et interne DGAC afin de développer sa connaissance du contexte dans lequel sont déployés les nouveaux systèmes et leurs fonctionnalités et de proposer les évolutions réglementaires nécessaires.

L'EXPERT SÉCURITÉ CABINE ...

La sécurité cabine regroupe l'ensemble des prestations essentielles à la sécurité des passagers : aménagement et signalétique cabine, position et accessibilité des issues de secours, équipements spéciaux pour les évacuations sanitaires, oxygène, extincteurs au halon.

- est impliqué dans la rédaction des consignes opérationnelles (ex : oxygène) et dans le suivi de leur application. Il veille à la bonne compréhension de ces consignes par les opérateurs et leur apporte les clarifications nécessaires.
- est responsable de la standardisation et de la bonne interprétation des règlements (EU-OPS) auprès des antennes régionales de la DSAC (DSAC/IR).
- communique avec les experts de l'AESA sur les dernières évolutions technologiques et réglementaires (certifications).
- est amené à participer à des groupes de travail internationaux sur des sujets transversaux (ex : oxygène ...)



MISSIONS



Credits photos : DGAC - DSAC - Photographie STAC



Directeur de la publication : Florene Rousse, directrice de la DSAC - Communication et Relations publiques DSAC : Yannick Robert - Conception graphique : Dionyx Production



Présent
pour
l'avenir

direction générale de l'Aviation civile
 direction de la sécurité de l'Aviation civile
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
 Tél. : 01 58 09 43 21
 Fax. : 01 58 09 43 38